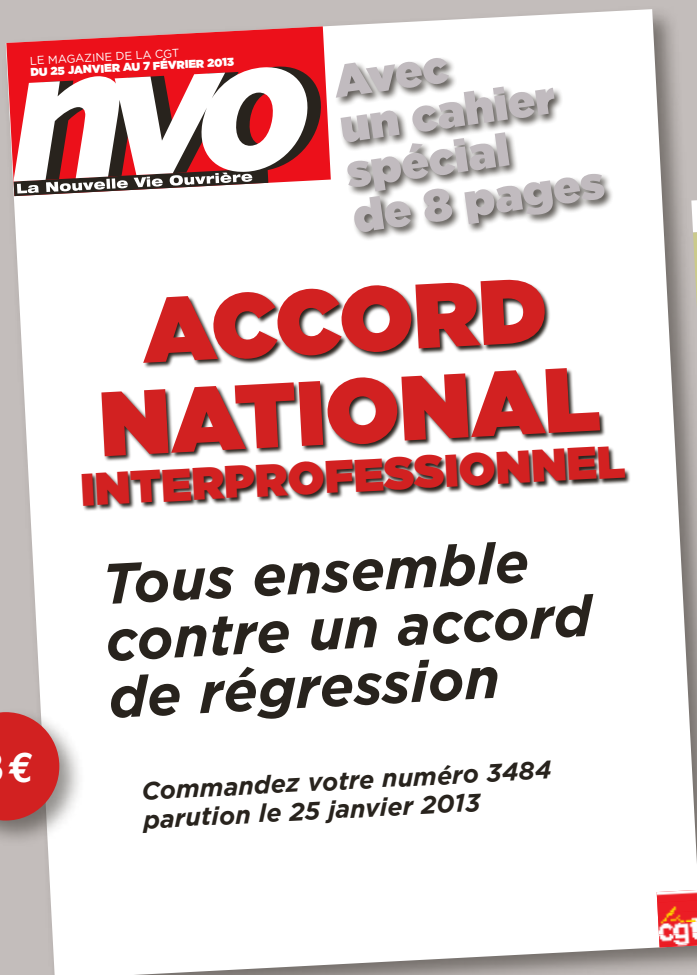


ACCORD « SÉCURISATION DE L'EMPLOI »

Un dossier spécial de la NVO



ANALYSE

→ Comment en est-on arrivé là depuis les élections ?

DÉCRYPTAGE

→ Les points principaux d'un accord au contenu régressif

Abonnez-vous sur www.nvo.fr

BON DE COMMANDE (3484)

RÉF	PRIX	QUANTITÉ	TOTAL
NVO 3484	3€		
Montant de la commande:			

Ce numéro est servi aux abonnés
Les invendus ne sont pas repris

SOCIÉTÉ*
 NOM*
 PRÉNOM*
 N°* RUE
 CODE POSTAL* VILLE
 N° TÉL*
 MAIL*

* champs à remplir obligatoirement

Merci de renvoyer votre bon de commande accompagné de votre règlement par chèque N°
à l'ordre de la NVO, à:

Nouvelle SA la Vie Ouvrière case 600 - 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex
0149886960 - 0149886850 par téléphone ou par fax: 0149886866

BON DE COMMANDE

ACCORD «SÉCURISATION DE L'EMPLOI»

n° 3484 - Parution le 25 janvier 2013

CAHIER SPÉCIAL DÉTACHABLE DE 8 PAGES

ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL : TOUS ENSEMBLE CONTRE UN ACCORD DE RÉGRESSION

Analyse : comment en est-on arrivé là ? Comment lutter contre cet accord ?

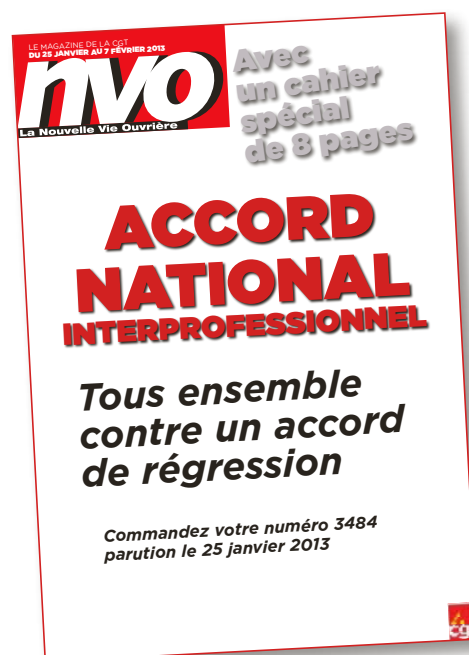
- après la volonté de changement manifestée dans les urnes
- après les conférences sociale et contre la pauvreté
- le Medef à l'offensive
- le Parlement ne doit pas traduire dans la loi un accord au contenu régressif
- la démocratie et la représentativité syndicale sont aussi en jeu
- sécurité sociale professionnelle : les propositions et exigences de la CGT

Décryptage juridique : les points principaux d'un accord au contenu régressif

- compétitivité/emploi
- CDI
- recours à la justice
- mobilité
- nos exigences

Mais aussi au sommaire

- Retour sur les enjeux des mobilisations chez Virgin et entretiens avec des élus Virgin et Fnac
- Dossier technique : le 50^e congrès de la CGT, comment ça marche ?
- Grand entretien avec Alexandre Derigny, dirigeant de la Fédération CGT des finances, sur la fiscalité
- Reportage aux chantiers navals de Saint-Nazaire
- Banque publique d'investissement, peut mieux faire
- Journée d'action dans la fonction publique



Abonnez-vous sur www.nvo.fr